



BULLETIN DE SESSION

Mars 2023

ÉDITORIAL

BIENVENUE AU PALAIS FEDERAL

Mesdames et Messieurs,

N'avez-vous pas la même impression que nous, à savoir que l'année électorale 2023 semble plus précoce que d'habitude ? Cette année, au lieu d'attendre le plein été, nous nous intéressons déjà bien plus tôt aux personnalités qui visent l'élection au Parlement, à celles qui veulent se faire reconduire dans leur mandat et à celles qui ne se présenteront plus. Peut-être cela tient-il au fait que l'année 2022 nous a propulsés dans des crises démesurées, des crises qui mettent le monde, notre petit pays et chacun d'entre nous à l'épreuve tout en compromettant la démocratie à l'échelle mondiale. Il est donc de votre devoir, en tant que représentantes et représentants élu-e-s d'un pays démocratique, de montrer l'exemple et de défendre la démocratie – même, et surtout, en cette année électorale.

Pour notre part en tant que Société Suisse de Public Affairs (SSPA), nous nous devons de faire la lumière

sur les manquements et les nécessités constatées dans l'exercice des droits démocratiques. À ce propos, nous n'avons cessé de rappeler que la question de la transparence joue un rôle central dans le système politique. En 2023, cette question prend une nouvelle dimension : Avec la révision de la loi sur les droits politiques entrée en vigueur cette année, nous connaissons le nom des personnes qui financent les partis politiques et les campagnes de votation et d'élection.

Et qui sait : peut-être la prochaine législature permettra-t-elle encore un peu plus de transparence dans le lobbying ? Du côté de la SSPA, nous suivons le modèle adéquat : un lobbying professionnel qui obéit à des règles et à des principes clairs, ancrés dans notre code SSPA : <https://www.public-affairs.ch/sites/default/files/2022-10/code-de-deontologie-sspa-fr.pdf>

Découvrez ci-dessous nos réflexions au sujet d'interventions pertinentes, et n'oubliez pas de noter la date de notre prochain événement session dans votre agenda.

Nous vous souhaitons une bonne session de printemps

Votre SPAG

Reto Wiesli
Président

Bettina Mutter
Vice-présidente

Valérie Bourdin
Membre du comité

Jean-Christophe Britt
Membre du comité

Patrick Eperon
Membre du comité

Christophe Hans
Membre du comité

Le moyen le plus efficace de lutter contre le flot désordonné d'interventions

22.480 Init. parl. Interventions parlementaires pendantes. Prévenir l'application de la « clause guillotine »!

L'iv. pa. du groupe libéral-radical veut empêcher que de nombreuses initiatives, et par conséquent des idées innovantes, ne soient classées sans aucune concertation parce qu'elles sont en suspens depuis trop longtemps. L'iv. pa. soumet des propositions d'optimisation.

Du côté de la SSPA, nous tenons à souligner que le meilleur moyen de faire aboutir des requêtes ciblées et réellement innovantes n'est pas toujours l'intervention parlementaire – ou alors en y recourant de façon très ciblée et longuement réfléchie. La commission consultative doit bien réfléchir aux propositions de l'iv. pa. qu'elle entend soutenir et aux moyens de les optimiser si nécessaire. La restriction du nombre d'interventions par député et par session serait certes problématique en termes de procédure démocratique – raison pour laquelle la SSPA ne la soutient pas – mais elle pourrait sans conteste contribuer à limiter les excès et l'activisme frénétique récurrents.

La pertinence et la finalité doivent être décisives, pas seulement le prix

CE, mercredi 1 mars 2023

21.4327 Mo. Dobler. Accroître la transparence des coûts engendrés par les rapports élaborés en exécution d'un postulat

La motion demande au Conseil fédéral de veiller à une plus grande transparence des coûts des postulats. Concrètement, il devrait à l'avenir indiquer une estimation des coûts d'un éventuel rapport sur le postulat dans sa prise de position et (en cas d'acceptation du postulat) indiquer et détailler les coûts réels dans le rapport commandé.

Voici ce que la SSPA souligne : il est vrai que les postulats sont souvent acceptés, bien que le coût réel de l'élaboration d'un rapport ne soit pas clair. Ce qui compte avant tout, c'est de savoir si le contenu du postulat justifie son acceptation ou non.

En d'autres termes, le postulat doit être accepté conformément à la décision préliminaire du Conseil National de décembre 2022 : oui à l'exigence que le Conseil fédéral mentionne les coûts lors de l'exécution du postulat (tiret 2) ;

non à l'exigence que le Conseil fédéral le fasse déjà dans sa réponse au postulat. La décision du Conseil au sujet d'un postulat ne doit pas être influencée par cette question de coût (tiret 1).

Transparence et intégrité : des règles pour tous ceux qui participent au processus démocratique

La SSPA prend régulièrement position sur les projets et les questions de PACE, la Communauté des affaires publiques de l'Europe (PACE – the voice of the Public Affairs community in European countries).

En décembre 2022, une enquête interne à PACE a été conduite en vue d'actualiser les directives de l'OCDE en matière de transparence et d'intégrité dans le lobbying. La SSPA a également fait part de son opinion à ce sujet. Extrait de la prise de position finale de PACE :

« [...] il est aussi important de mentionner que les recommandations proposées ont tendance à se concentrer, comme la plupart des ordonnances de lobbying, sur le contrôle et la publication de lobbyistes (entreprises, associations commerciales, organisations de base, groupes de réflexion, organismes de recherche et autres organisations qui jouent un rôle important dans les activités de lobbying et d'influence). PACE et ses associations nationales croient en des systèmes équilibrés au sein desquels les deux parties sont soumises à une kyrielle d'obligations. La transparence est une question à deux facettes, et si ceux qui souhaitent légitimement influencer ou participer à la politique des pouvoirs publics doivent être transparents, il en va de même pour ceux qui exercent des fonctions dans le secteur public. [...] Par ailleurs, la numérisation de la communication a multiplié les scénarios, les acteurs et les outils susceptibles d'être utilisés pour la prise d'influence. [...] Si la divulgation intégrale du financement et du contrôle des groupes de lobbying est importante pour éviter les conflits d'intérêts et identifier les intérêts en jeu, il en va de même pour les médias et les médias sociaux. Même si les médias en tant que tels ne sont pas un groupe d'intérêt, que l'exercice du journalisme est protégé par la liberté de presse et le droit à l'information et que ce travail se démarque totalement de celui du lobbyisme, ils constituent malgré tout un instrument important pour cette activité. Par conséquent, l'OCDE peut inciter les états-membres à s'assurer que les médias soient également transparents dans leur financement, car il peut y avoir un rapport avec des campagnes de lobbying, une prise d'influence illicite, des mouvements à la base et de l'astroturfing. »

Manifestations de la SSPA

SSPA assemblée générale 2023

Mardi 7 mars 2023
10h15 à 11h45
Casino Bern, Casinoplatz 1, Berne

SSPA Cours de déontologie 2023

Vendredi 8 septembre 2023
9h30 à 16h30
Bernener Fachhochschule, Berne

Inscription
par courriel: info@spag-sspa.ch

Manifestation de la session de printemps 2023

Mardi 7 mars 2023
12h30 à 14h30
Casino Bern, Casinoplatz 1, Berne

Exposé d'introduction
**« Imposition individuelle –
la bonne solution pour les familles? »**

Marco Salvi, Avenir Suisse

L'imposition individuelle vise à instaurer l'égalité tant attendue en matière d'imposition des couples mariés et des couples vivant en concubinage. De plus, elle est censée stimuler le marché du travail et combattre la pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Les revenus secondaires étant moins taxés, ils sont incités à travailler à un taux d'occupation plus élevé. Un projet du Conseil fédéral est en consultation et l'initiative des Femmes PLR a abouti. En revanche, le changement n'est pas du goût des cantons. – Nous examinerons ces aspects avec nos invités du groupe de réflexion Avenir Suisse et des milieux politiques :

- **Susanne Vincenz-Stauffacher**, conseillère nationale, PLR (SG)
- **Gerhard Andrey**, conseiller national Les Vert.e.s (FR), membre de la Commission des finances
- **Samuel Bendahan**, conseiller national PS (VD)
- **Charles Juillard**, conseiller des Etats, Le centre (JU)

Modération

Daniel Friedli, correspondant parlementaire et éditeur «NZZ am Sonntag»

Inscription :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2023-03-07-manifestation-de-la-session-de-printemps-2023>

Voyage d'études de la SSPA : Paris – novembre 2023 Save the date

Vendredi 17 novembre 2023
Journée cible à Paris

Visites et échanges avec :
l'Ambassade Suisse
OCDE Suisse
l'Assemblée nationale
Collègues de l'AFCL

Autres manifestations de la SSPA Aperçu / Save the date

Manifestation de la session d'été juin 2023

Visite de l'ambassade du Royaume-Uni à Berne

Manifestation de la session d'automne septembre 2023

Visite de l'entreprise CSL Behring, Berne

Manifestation de la session d'hiver Mardi 12 décembre 2023

12h30 à 14h30
Hotel Bellevue Palace, Berne

Affichage actuel des manifestations de la SSPA :
<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations>

Nouveaux membres

(au 31.1.2023)

- Nadine Aebischer, CSAJ/SAJV (Conseil Suisse des Activités de Jeunesse)
- Christian Bitschnau, AstraZeneca
- Valentina Darbellay, Dachverband terre des hommes schweiz/suisse
- Christian Hofer, Raiffeisen Schweiz Genossenschaft
- Martin Joss, Biofuels Schweiz
- Talin Marino, Croix-Rouge suisse
- Marlene Odermatt, Janssen-Cilag
- Daniel Sarbach, Sandoz Pharmaceuticals AG
- Luca Strelbel, Groupe Mutuel
- Andreas Zoller, Verlegerverband Schweizer Medien

Lien sur la liste de nos membres :

<https://www.public-affairs.ch/fr/membres>

À propos de nous

La SSPA est l'association professionnelle des représentants d'intérêts et des lobbyistes professionnels. En notre qualité d'unique organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace: nous obligeons nos membres à être transparents en édictant des règles claires. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permettra de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral ainsi que leurs mandants.



Illustration: Lakritza GmbH

Photo de la salle des pas perdus: Services du Parlement, 3003 Berne